

sait quelle importance est donnée, depuis cinquante ans, à cette forme de réception. Les discours prononcés dans les banquets du jour, mais surtout ceux prononcés dans les visites, atteignent de grands développements, et sont attendus comme des manifestes du Gouvernement. Ils offrent, d'autre part, aux orateurs attitrés, une occasion de faire connaître au chef de l'Etat l'opinion publique. La Chambre de commerce, grâce à son indépendance à l'égard des pouvoirs politiques, a pris souvent, dans ces occasions un rôle très remarqué — et j'ajoute très heureux — car elle se fait, avec une grande sincérité, l'interprète du sentiment des commerçants, alors même qu'il serait en désaccord avec les tendances économiques du Gouvernement. On retrouve dans les discours prononcés lors des réceptions faites par la Chambre de commerce, comme un parfum, je ne dirai pas d'opposition, mais de critique respectueuse et salutaire, semblable à celui que contenaient jadis les remontrances des Parlements et les cahiers des Etats.

A l'intérieur du palais, la Chambre de commerce offre parfois à ses invités une récréation artistique, la promenade à travers le musée qui occupe tout le second étage de l'édifice. Ce musée, créé en 1864 sous le nom de « Musée d'art et d'industrie » reçut d'abord des collections se rattachant à toutes les industries artistiques. Mais en 1891, la Chambre de commerce décida qu'il serait désormais uniquement consacré aux étoffes et prendrait le nom de « Musée historique des tissus (1) ». Il est donc un musée spécial, et,

---

sciences, des lettres, des arts, aussi bien qu'aux représentants de la diplomatie et du commerce. Elle y déploie les recherches et l'élégance du service le plus raffiné.

(1) En 1889, à l'occasion de l'Exposition lyonnaise, la Chambre de commerce a publié une notice sur le Musée. La somme dépensée